



Éducation : les syndicats claquent la porte

Suppressions de postes d'enseignants (dont 39 dans les lycées), manque de concertation, réforme du bac... Les syndicats de la Manche de l'éducation ont quitté les discussions avec l'académie, hier.

Les syndicats claquent la porte

L'intersyndicale de la Manche de l'éducation (FSU, Sud, FO, Sgen et Unsa) a exprimé son ras-le-bol en quittant le Comité technique académique qui s'est tenu à Saint-Lô, ce jeudi 23 janvier 2020. Le projet de suppressions des postes envisagé dans le premier et second degrés n'a rien arrangé au climat ambiant, où les réformes du bac et des retraites pèsent.

La réunion portait sur la future carte scolaire dans le second degré. « **L'administration devra désormais faire seule le travail et assumer ses décisions** », lance Hervé Joubin, de Sud éducation. Le rectorat indique, de son côté : « **Les feuilles d'émargement ont été signées. Juridiquement, il n'y a donc pas de problème.** » Les représentants du personnel ont lu plusieurs déclarations avant de tourner les talons.

Suppressions de postes

Dans le premier degré, le département pourrait perdre dix enseignants (contre trois l'an dernier) à la rentrée prochaine. Les propositions tablent également sur la disparition de trois postes dans les collèges et 39 dans les lycées. « **Les chiffres du premier degré seront précisés après les élections municipales de mars**, souligne Richard Viaux du Sgen. **Comme d'autres zones rurales, la Manche a été préservée ces dernières années, mais là ce projet touche terriblement le département.** »

Le rectorat précise : « **Les discussions viennent de débuter et vont se poursuivre. Le département perd des élèves. Plusieurs critères entrent en compte et les éléments démographiques sont fondamentaux.** » Avec 39 professeurs en moins dans les lycées, Hervé Joubin, craint « **une détérioration des conditions d'apprentissage. Il est probable que le choix des options pose un gros problème** ».

Dialogue social

Les syndicats déplorent, par ailleurs, « **un manque de concertation de la part de l'administration**, souligne Pascal Lebarbier, de l'Unsa. **Quitter la réunion était aussi un moyen d'exprimer notre irritation sur ce point** ». La loi de transformation de la fonction publique, votée en août 2019, « **a pour effet de réduire le poids des organisations syndicales**, note Richard Viaux. **Nous n'aurons plus accès aux documents en amont des réunions en ce qui concerne les mutations et les promotions, par exemple** ».

Hervé Joubin ajoute : « **On est écouté, mais plus entendu. On sera réduit à prendre acte, sans pouvoir corriger certaines erreurs que nous pouvions parfois déceler.** »

Réformes

Les réformes du bac et des retraites ont également contribué à ce départ précipité. « **La revalorisation salariale promise, on n'y croit pas**, estime Hervé Joubin. **Quant à la nouvelle formule du bac, elle crée des difficultés techniques dans les établissements.** »

Cyrille CALMETS.

L'enseignement du premier degré pourrait perdre dix enseignants dans la Manche ; dans le second degré, trois et dans les lycées, 39. Ce qui a provoqué la colère des syndicats de la Manche de l'éducation. Archives Ouest-France